

Semaine Sociale

à ORLÉANS

31 JUILLET. - 5 AOÛT 1905

M

Nous avons l'honneur de vous inviter à la deuxième session des **Cours de doctrine et de pratique sociales** qui seront donnés à Orléans, du 31 juillet au 6 août prochains.

Les sollicitations venues des huit cents auditeurs de la « Semaine sociale de Lyon », les encouragements reçus du Souverain Pontife et d'un grand nombre d'Evêques ont décidé la *Chronique du Sud-Est*, qui avait été l'initiatrice de la première session, et l'Union des Catholiques sociaux à donner un lendemain à cette tentative.

Avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr Touchet, qui a bien voulu nous accorder son haut patronage, Orléans a été choisi pour être le siège de la prochaine « Semaine Sociale ». Un comité local s'y est constitué afin de préparer les conditions matérielles de séjour.

Le programme de la « Semaine sociale d'Orléans » est définitivement arrêté.

Aux concours précédemment acquis se sont ajoutées des collaborations nouvelles, et des leçons et conférences seront données par :

MM. les abbés **de Pascal**, professeur à la section des sciences sociales des Facultés catholiques de Lille ; **Ch. Antoine**, ancien professeur aux Facultés catholiques d'Angers ; **Lemire**, président de la Ligue du Coin de terre et du Foyer ;

MM. **Brunetière**, de l'Académie Française ; **Imbart de la Tour**, professeur à l'Université de Bordeaux ; **Georges Blondel**, professeur à l'Ecole des hautes études commerciales ; **E. Duthoit**, professeur aux Facultés catholiques de Lille ; **Louis Milcent**, secrétaire général de l'Union centrale des Syndicats agricoles ; **Comte Baguenault de Puchesse**, correspondant de l'Institut ; **Boissard**, professeur aux Facultés catholiques de Lille ; **Martin Saint-Léon**, conservateur de la bibliothèque du Musée social ; **Max Turmann**, professeur au Collège libre des Sciences sociales ; **A. Cretinon**, avocat à la Cour de Lyon ; **Zirnheld**, secrétaire général du Syndicat des Employés des Petits Carreaux ; **Dédé**, avocat à la Cour de Paris ; **F. Laurentie**, agrégé de l'Université.

Les organisateurs de la « Semaine sociale d'Orléans » lui conserveront intégralement le caractère doctrinal et pédagogique qui a fait l'originalité et le succès de la « Semaine de Lyon ». Comme

l'an dernier, le programme a été réparti de telle sorte qu'il évite les fatigues et favorise les rapprochements utiles.

Afin de donner satisfaction aux *desiderata* exprimés à l'issue de la « Semaine sociale de Lyon », un accueil tout particulièrement hospitalier sera réservé aux délégations ouvrières et l'on s'efforcera de diminuer pour elles, dans la plus large mesure possible, les frais de séjour.

Il est fait appel, en faveur de cette nouvelle tentative de vulgarisation sociale, à la sympathie et au concours de tous les groupements — sans distinction, — qui suivent la ligne doctrinale de la « Semaine sociale de Lyon ».

H. LORIN,
Président de l'Union des
Catholiques sociaux.

M. GONIN,
Secrétaire général de
la « Chronique du Sud-Est ».

Secrétariats

La « Chronique du Sud-Est », 10, quai Tilsitt, Lyon. (Organisation générale, Souscriptions.)

Comité Orléanais; M. Franz Serrier, secrétaire, 36, rue Xantrilles, Orléans. Téléphone, 2.82. (Adhésions, organisation locale.)

AVIS ET RENSEIGNEMENTS

Chemin de fer. — Les Compagnies du Nord, de l'Est, de l'Ouest, du P.-L.-M. et d'Orléans accordent aux adhérents de la *Semaine Sociale* une réduction de 50,0/0 sur carte individuelle, valable du 28 juillet au 9 août. Les demandes de cartes de réduction doivent nous être adressées, avec l'indication des gares de départ et de changements de réseaux, d'ici le 15 juillet. Joindre un timbre de 0 fr. 15 pour réponse.

Adhésions. — L'inscription comme auditeur des Conférences de la Semaine comporte le versement d'une **cotisation de 5 francs**.

A partir du 1^{er} juillet, toutes les adhésions doivent être envoyées au secrétariat du Comité Orléanais. REMPLIR LE QUESTIONNAIRE JOINT A CE PROGRAMME.

Les cartes, programmes, indications de logements, avec plan de la ville, seront adressés sous pli recommandé à chaque adhérent, dans la dernière semaine de juillet.

Souscriptions. — Afin de couvrir les frais d'organisation et d'assurer, dans une certaine mesure, des facilités de voyage et de séjour aux délégations ouvrières, **une souscription de 10 francs** est demandée aux personnes qui s'intéressent à l'œuvre d'enseignement de la *Semaine Sociale*.

Logements et repas. — Le Secrétariat Orléanais se charge de retenir les chambres et repas des adhérents dans les hôtels et pensions de la ville. Les conditions sont de 10 francs, 8 fr. 50, 7 fr. 50 et 6 fr. 50 par jour. Ces prix comprennent petit déjeuner, déjeuner et dîner. Les repas pris ailleurs ne seront pas comptés. — Des logements en dortoirs et un certain nombre de chambres gratuites ont été mis à notre disposition. Ils nous permettent de fixer à 4 fr. 60 le prix de la journée pour les auditeurs qui en feront la demande.

Chaque jour, à midi, nous aurons une *table d'hôte*, présidée par un des conférenciers; on se fait inscrire d'avance pour le premier jour. Les cartes pour les autres jours seront retirées au Secrétariat. Prix du repas: 2 francs.

Locaux des cours. — Tous les cours de la journée, ainsi que les repas en commun, auront lieu au Collège Saint-Euverte, dans des locaux parfaitement aérés, pourvus de cours et jardins.

COMITÉ DE PATRONAGE

Président d'honneur : S. G. Mgr TOUCHET, Evêque d'Orléans

Mgr Pèchenard, recteur de l'Institut catholique de Paris. — **Mgr Dardolle**, recteur des Facultés libres de Lyon. — **Mgr Battifol**, recteur de l'Institut catholique de Toulouse.

MM. Bazire, président d'honneur de l'Association catholique de la Jeunesse française. — **Victor Berne**, directeur de la *Chronique du Sud-Est*. — **Bodin**, professeur à la Faculté de Droit de Rennes. — Chan. **Elie Blanc**, professeur aux Facultés catholiques de Lyon. — Abbé **Brellaz**, directeur de l'Union des Bulletins paroissiaux. — **Henri de Boissieu**. — **Louis de la Boisse**. — **Paul Bonnaure**, président de l'Œuvre lyonnaise des Jardins ouvriers. — **Berga**.

Caillet, délégué de l'Union sociale d'Ingénieurs. — Chanoine **Cetty**. — **Chénon**, professeur à la Faculté de Paris. — **Victor de Clercq**. — **De Contenson**.

Chanoine **Dehon**. — **F. Descostes**. — **Dognin**, président du Syndicat central. — **Ducrot**, vice-président de l'Union mutualiste du Var.

Etienne Estrangin, secrétaire général de la Fédération des Alpes et de Provence.

Eug. Flornoy. — **G. Fonsegrive**, directeur de la *Quinzaine*.

De Gailhard-Bancel, député. — Abbé **Th. Garnier**. — Abbé **Gayraud**, député du Finistère. — Chanoine **Garriguet**, supérieur du Grand Séminaire d'Avignon. — **De Gatellier**, président de l'Union du Roannais. — **Georges Goyau**. — **Jean Guiraud**, professeur à l'Université de Besançon. — **Griffaton**, de la Commission des Patronages.

Léon Harmel, président de l'Union fraternelle.

Raoul Jay, professeur de législation industrielle à la Faculté de Paris.

Paul Lapeyre. — **Jean Lerolle**, président de l'Association catholique de la Jeunesse Française. — Docteur **Latil**, président de l'Action religieuse d'Aix. — **F. Leclercq**, directeur du *Peuple*, de Lille.

Comte **Albert de Mun**, député. — Chanoine **Maugis**. — **Horace Marion**.

Abbé **Naudet**.

Chanoine **Pastoret**. — **De Pelleport-Burète**, président de l'Union catholique de la Gironde. — **R. Pascalis**. — **Potron**, président de l'Union sociale d'Ingénieurs.

Abbé **Quillet**. — Abbé **Camille Ract**. — **Emmanuel Rivière**. — Abbé **André Roche**, aumônier de la Fédération des Groupes d'Etudes du Sud-Est.

Marc Sangnier, président du *Sillon*. — Chanoine **Sentenac**, supérieur du Grand Séminaire de Pamiers. — **R. Saleilles**, professeur de Droit à la Faculté de Paris. — **H. Savatier**, directeur de l'Association catholique. — **Léon Servièrre**. — **Louis Souchon**, président de la Fédération du Gard. — **J. Sarda**, président de la Saint-Benoît de Versailles.

Jean Terrel, président de la Société populaire d'Economie sociale de Lyon. — **Thellier de Poncheville**, ancien député.

PRESSE. — *L'Univers*, **M. François Veuillot**. — *La Croix*, **M. Paul Féron-Vrau**. — *Peuple Français*, **M. G. de Massue**. — *L'Ouest-Eclair*, **M. E. Desgrées du Lou**. — *Le Patriote Orléanais*. — *Le Journal du Cher*. — *L'Echo du Centre*. — *La Croix du Nivernais*. — *Le Journal de Péronne*, **M. A. Doal**. — *La Justice Sociale*. — *Le Bulletin de la Semaine*. — *La Quinzaine*. — *L'Association Catholique*. — *La Sociologie Catholique*, **M. Guirauden**. — *Le Sillon*. — *La Démocratie chrétienne*, abbé **Six**. — *Conférence Hello*. — *La Source*, **M. Frère**. — *Action sociale de la Femme* (Paris). — *La Femme contemporaine* (Besançon), chanoine **Lagardère**. — *Le Coin de Terre et le Foyer*. — *Le Travail de la Femme et de la Jeune Fille*. — *L'Ame Latine*. — *Le Semeur*, abbé **Mury**. — *L'Echo des Syndicats*. — *L'Employé*.

COMITÉ ORLÉANAIS

Président : M. le Comte Baguenault de Puchesse ; Vice-Présidents : MM. Darblay, député, Baron de Morogues, Victor Callier ; Secrétaire général : M. Franz Serrier. — MM. Joseph Séjourné, Henri Jarry, René Gilbert, Henri Desforges, Georges Hébert, Jacques Perrault, Joseph Lucet, Turba, Dupont, Jouanneau, Maulien, Pointeau, Vaillant, Paul Angenault, Nollent, Viossat, Rouet.

PROGRAMME DE LA SEMAINE

Lundi 31 juillet

Mardi 1^{er} août

Mercredi 2 août

Jeudi 3 août

Vendredi 4 août

Samedi 5 août

8 h. 1/2 matin.

Les deux conceptions, individualiste et sociale, de l'homme, par M. l'Abbé de PASCAL.

Contrat de travail et salaire, par M. l'Abbé Ch. ANTOINE.

La protection légale des travailleurs, par M. E. DUTHOIT.

10 heures.

Le syndicat professionnel et ses institutions économiques, par M. MARTIN-SAINT-LÉON.

Les sociétés de secours mutuels, par M. DEDÉ.

Les syndicats d'employés, par M. ZIRNHELD.

Les syndicats ouvriers allemands, par M. G. BLONDEL.

L'association professionnelle agricole, par M. MILCENT.

5 h. 1/2 soir.

L'école par l'Association familiale, par M. A. CRÉTINON.

L'éducation populaire, par M. Max TURMANN. Etat actuel des œuvres complémentaires de l'école : les œuvres catholiques et non confessionnelles, les Cercles d'études. Ce qu'on peut faire dans les milieux ruraux, etc.

Les Instituts populaires, par M. F. LAURENTIE.

Les retraites ouvrières. Les derniers projets ; le rôle de la mutualité, par M. BOIS-SARD.

Les assurances mutuelles agricoles, par M. le C^{te} BAGUENAUT de PUCHESSE.

TOUS LES JOURS, à midi : REPAS EN COMMUN. De 2 h. 1/2 à 5 h. : Visites aux Institutions sociales et Industries de la ville.

On visitera : La Coopérative la « Ruche Orléanaise » et les Maisons ouvrières ; le Patronage Saint-Vincent et l'Œuvre ouvrière ; le Musée Jeanne d'Arc ; les industries locales ; les ateliers professionnels ; l'église Saint-Aignan ; le sanctuaire de Cléry, etc.

Séances générales du soir (8 h. 1/2)

LUNDI. DISCOURS D'OUVERTURE par S. G. Mgr TOUCHET, Evêque d'Orléans.
MARDI. CONFÉRENCE par M. IMBART DE LA TOUR. « Démocratie et irreligion. »
JEUDI. CONFÉRENCE par M. l'Abbé LEMIRE. « La mission sociale de la terre. »
SAMEDI. CONFÉRENCE par M. E. BRUNETIÈRE.
 ALLOCUTION DE CLOTURE de S. G. Mgr TOUCHET.

Notice sur la Semaine Sociale

Un certain nombre de catholiques, préoccupés de connaître leur devoir social tel qu'il résulte des principes mêmes du christianisme, et soucieux de remplir ce devoir tant comme patriotes que comme chrétiens, se sont réunis à Lyon, en août 1904, sur l'initiative de la *Chronique du Sud-Est*.

Huit jours durant, un véritable enseignement social leur a été donné par les représentants les plus éminents de l'école catholique sociale.

Le succès de la tentative en a montré l'opportunité. La *Semaine Sociale* est devenue une institution ; elle aura lieu, cette année, à Orléans.

L'action populaire du clergé est aujourd'hui à l'ordre du jour : ceux qui naguère étaient les plus rebelles admettent désormais que l'Eglise ne doit pas se désintéresser des questions économiques, et que, dans les conflits qui se préparent, le prêtre aura son rôle à jouer, non point seulement comme un prédicateur platonique d'harmonie sociale, mais parfois aussi, si nous osons ainsi dire, comme définitiveur de la justice et du bon droit. A la *Semaine Sociale*, dans laquelle des théologiens de valeur occuperont certaines chaires, le jeune clergé, sous la haute et bienveillante présidence de Mgr Touchet, évêque d'Orléans, pourra se préparer, sagement, prudemment, mûrement, à sa besogne du lendemain.

Les œuvres post-scolaires catholiques et les œuvres du patronage tendent aujourd'hui à prendre un caractère nouveau : volontiers on y fait discuter, par le jeune apprenti, par le jeune ouvrier, les questions concernant le régime du travail ; on l'aide à faire son éducation économique, en vue des discussions et des luttes futures.

Un certain nombre de cercles d'études se sont fondés, dans lesquels s'exercent, avec des tâtonnements qui sont le gage même de leur sincérité, les prochaines forces intellectuelles du monde ouvrier. En laissant à ces jeunes hommes le loisir nécessaire pour suivre la *Semaine Sociale*, en y détachant à leurs frais quelques-uns d'entre eux, les industriels français ne feront que suivre un exemple donné, en Allemagne, par les industriels rhénans. La *Semaine Sociale* éveillera ces esprits actifs, leur donnera une orientation durable ; elle sera le laboratoire d'idées qui, par leur diffusion progressive dans les réunions publiques et dans les groupements syndicaux, mettront un terme à notre période d'anarchie économique ; elle développera ainsi, dans le monde du travail, une exacte notion des obligations réciproques de tous ceux qui concourent à l'œuvre productrice ; elle substituera, à un certain idéal de paix toute passive et purement stagnante, la conception d'une harmonie effective, fondée sur l'autonomie organisée des travailleurs et des employeurs, et sur l'obéissance de leurs groupements respectifs aux exigences souveraines de la justice, de la dignité humaine et du bien commun.

Aussi les industriels eux-mêmes et tous ceux qui, par leur situation, ont la possibilité, et dès lors le devoir, d'apporter une aide sociale aux moins favorisés, trouveront à leur tour, dans la *Semaine Sociale*, des lumières et des méthodes.

A mesure que se développera cette institution, elle sera l'école où se rencontreront, avec ce loyal désir d'entente qui résultera d'un commun esprit chrétien, les hommes que les intérêts économiques semblaient séparer ; la communauté même d'enseignement créera entre eux un nouveau lien ; ils s'éclaireront au même foyer, afin de pouvoir ensuite, se connaissant mieux et se comprenant mieux, traiter entre eux ; et c'est à la *Semaine Sociale* que les uns et les autres se mettront en mesure d'échanger ces conversations sociales qui préparent les arbitrages et qui, avec le temps, rendront superflus ces arbitrages eux-mêmes en prévenant l'éclosion même des conflits.

Georges GOYAU.

QUESTIONNAIRE

à remplir et à renvoyer avant le 15 juillet, à M. Franz Serrier
36, rue Xantrailles, ORLÉANS (Téléphone : 2-82)

AVIS. — *Comme il nous est indispensable, pour la bonne organisation des cours et l'obtention des cartes de réduction sur le chemin de fer, de connaître exactement le nombre des adhérents à la « Semaine Sociale », nous prions instamment nos correspondants de nous renvoyer ce questionnaire avant le 15 juillet.*

- 1° Prendrez-vous part à la « Semaine Sociale » ?
- 2° Pour toute la durée ? sinon quels jours ?
- 3° Noms et adresses des adhérents devant vous accompagner ?
— — — — —
- 4° Indiquez votre gare de départ ?
Gare de jonction du réseau de départ avec un réseau autre que l'Orléans ?
- 5° Gare de jonction des Compagnies du Nord, Est, P.-L.-M., Ouest, Midi où vous rejoindrez le réseau d'Orléans ?
- 6° Comptez-vous sur nous pour vous retenir chambre et repas à l'hôtel ? Quels prix ? 10 fr., 8 f. 50, 7 f. 50, 6 f. 50 la journée ? Indiquez l'heure et le jour de votre arrivée à Orléans et de votre départ.
- 7° Préférez-vous d'autres combinaisons plus économiques :
 - a) Logements en dortoir et repas à Sainte-Euverte : 4 fr. 60 la journée ?
 - b) Logement, dortoir Sainte-Euverte (1 franc la semaine), et repas en ville prix réduits ?
- 8° Devons-nous vous inscrire pour la table d'hôte du lundi ?
- 9° Ci-joint, mandat, pour prix de l'inscription (5 fr.)
Repas du lundi (2 fr.)
Adresse :

(Signature lisible)

130 ii 60

20178. — LYON, IMP. M. PAQUET.

46, rue de la Charité, 46.
